

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Technicien en déconstruction sélective

Numéro du CQP :	163-2000 09 30
Date d'échéance CPNE :	Décembre 2031
Créé par les CPNE du :	30 septembre 2000

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53 41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FFB – Fédération Française du Bâtiment	
Porteur du CQP :	SEDDRe - Syndicat des entreprises de Déconstruction, Dépollution et Recyclage 7/9 rue la Pérouse 75016 PARIS	Souhila Paré 01 40 69 53 24 pares@seddre.ffbatiment.fr

Secteur d'activité	BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
--------------------	-----------------------------

Description de l'emploi :	<p>Le technicien en déconstruction sélective, sous les directives de la hiérarchie, en sécurité et dans les règles de l'art, réalise les différentes phases manuelles ou mécaniques d'un chantier de déconstruction.</p> <p>Le professionnel organise le chantier, l'installe, réalise un curage après désamiantage et déplombage éventuel, trie les déchets en fonction des diagnostics, clauses techniques, consignes et filières disponibles, prépare la collecte et la déconstruction sélective, trie les déchets en fonction du mode de collecte et de la valorisation des déchets non dangereux dans le cadre du réemploi de ces déchets.</p> <p>Il peut être amené à travailler dans différents types d'environnements : bâtiments urbains, industriels, tertiaires et génie civil.</p>
---------------------------	--

Classement CCN :	Niveau III - Position 1 - Coef. 210 CCN Bâtiment Niveau III - Position 1 - Coef. 150 CCN Travaux Publics
------------------	---

Enregistrement au répertoire :	Non concerné
Date d'échéance répertoire :	Non concerné

Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Bloc 1 : Organiser son intervention de déconstruction d'un bâtiment	
Installation de l'intervention	Contribuer à la mise place l'intervention de déconstruction à partir des consignes afin de garantir le démarrage du chantier dans les délais prévus.
	Accompagner les nouveaux arrivants en leur indiquant les règles de fonctionnement du chantier afin que l'intervention soit correctement préparée.
Sécurisation de l'ouvrage	Mettre en place les dispositifs de prévention en identifiant les zones à risque afin de préserver l'intégrité physique de tous les intervenants.
	Protéger l'ouvrage à l'aide des moyens techniques et matériels afin de prévenir les dégradations.
Préparer les outillages et des équipements nécessaires aux opérations de curage et d'évacuation	Installer les dispositifs de collecte des déchets dans le respect des consignes de sa hiérarchie afin de permettre une évacuation en toute sécurité.
	Déployer les outillages et matériels nécessaires en s'assurant de leur bon fonctionnement afin de pouvoir démarrer l'intervention.
Bloc 2 : Réaliser les travaux de curage d'un ouvrage	
Curage des éléments non structurels de l'ouvrage	Déposer les éléments non structurels de l'ouvrage en utilisant les outils adéquats et en préservant l'intégrité des éléments réemployables afin de mettre à nu sa structure.
	Mettre en sécurité le chantier en cas de découverte de matériaux dangereux en les signalant afin de préserver l'intégrité physique des intervenants.
Tri et évacuation des éléments issus du curage en vue de leur réemploi, recyclage, valorisation ou élimination	Effectuer le tri sélectif des matériaux en les distinguant selon leur catégorie et leur potentiel de réemploi afin de permettre leur revalorisation et leur évacuation.
	Collecter les matériaux dans les moyens de conditionnement adaptés en fonction de leur nature et de leur potentiel de réemploi afin de permettre leur évacuation hors du chantier.
Finition des supports en réhabilitation	Contrôler son opération en identifiant les éventuels écarts par rapport aux consignes prescrites afin de finaliser le curage de l'ouvrage.
	Entretenir ses outils dans le respect des consignes d'utilisation afin de le maintenir en état fonctionnel et d'assurer sa pérennité.

